

Appel à candidatures

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature recrute :

**Un animateur de l'équipe d'animation
de la Partie française du Sanctuaire Pelagos
et Assistant du Service Connaissance pour la gestion de la Biodiversité
(H/F)**

par voie d'affectation ou de détachement, un agent titulaire de catégorie B de l'une des trois fonctions publiques ou par voie contractuelle

Poste vacant au 1^{er} juillet 2026

Poste basé au siège du Parc national de Port-Cros, 181, allée du Castel Sainte-Claire - 83400 Hyères

Présentation du Parc national

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros, Porquerolles, Giens-Tombolo sur la commune de Hyères, et Cap Lardier sur la commune de La Croix Valmer) ; le Parc national a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 16 agents permanents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des Parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n°2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois

compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Présentation du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité

La connaissance des milieux constitue le fondement de l'action de l'Établissement dans ses missions de conservation ou de gestion et d'aménagement des territoires. Cette mission est portée par l'unité de service Connaissance pour la gestion de la biodiversité dont le personnel permanent est composé de 6 autres personnes : le chef du service, une adjointe et référente milieu marin/Pelagos, une référente faune terrestre, une référente flore terrestre, une technicienne milieu marin/Pelagos, une référente Natura 2000 et Aire marine adjacente. Le service assure l'animation du Conseil scientifique du Parc national, met en œuvre la stratégie scientifique de l'établissement, pilote des avis, inventaires, suivis, observatoires, études et recherches et anime la Partie française du Sanctuaire Pelagos.

Le Sanctuaire Pelagos est né d'une volonté commune de la France, de l'Italie et de la Principauté de Monaco de protéger durablement les mammifères marins et leurs habitats dans une zone particulièrement sensible de Méditerranée. En effet, s'étendant sur 87 500 km², ce territoire abrite une grande diversité d'espèces de mammifères marins, tout en étant soumis à de fortes pressions, notamment en raison d'un trafic maritime particulièrement dense. Cet engagement s'est concrétisé par la signature, à Rome le 25 novembre 1999, de l'Accord Pelagos, entré en vigueur le 21 février 2002. Celui-ci vise à préserver un état de conservation favorable des mammifères marins tout en limitant les pressions exercées par les activités humaines sur ces espèces et leurs habitats. La gouvernance internationale s'est structurée en 2006 autour d'un Secrétariat Permanent et d'un Comité Scientifique et Technique, chargés de coordonner les actions des trois pays membres.

Chaque Partie signataire est compétente pour mettre en œuvre les objectifs de l'Accord sur son territoire. En France, le Ministère chargé de l'Environnement a confié dès le début au Parc national de Port-Cros la mission d'animer et de coordonner sa mise en œuvre. La mission d'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos est régie sous une convention cadre entre le Ministère et le Parc national de Port-Cros. Cette convention définit le cadre officiel de la mission, organisée autour de trois axes majeurs : sensibilisation, gestion des activités humains et recherche. Elle précise également les moyens financiers alloués au Parc national pour assurer ces missions. La mission d'animation est portée par une équipe dédiée au sein du Parc national de Port-Cros, représentant environ 1,15 équivalent temps plein (ETP), hors appui ponctuel des services administratif, financier, informatique et communication. La répartition du temps de travail des agents concernés est la suivante :

- Agent du chef du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité (20%)
- Adjointe au chef de service et référente milieu marin et Pelagos (20%)
- Animatrice Pelagos (70 %)
- Technicienne milieu marin et Pelagos (5 %)

Principales missions

La personne recrutée sera sous l'autorité du chef du service CGB.

Elle conduira les missions suivantes au sein d'une équipe composée de 8 agents.

L'animateur Pelagos est chargé du :

- Suivi budgétaire, comptable et administratif de la mise en œuvre de la convention de partenariat avec la tutelle pour l'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos
- Pilotage de la charte de partenariat Pelagos et animation du réseau avec les référents communaux et intercommunaux :
 - Mettre à jour, suivre et diffuser des outils de communication/sensibilisation existants
 - Concevoir de nouveaux outils de communication/sensibilisation
 - Mettre en place des outils pour dynamiser le réseau et favoriser le partage d'expériences
 - Mener les entretiens d'évaluation de la charte des communes/EPCI
 - Organiser et animer des réunions
 - Piloter l'édition annuelle du Bulletin Pelagos
- En lien avec la référente milieu marin et Pelagos, déploiement de l'appel à projet pour établir le programme de recherche Pelagos France, organisation et animation du comité de sélection, participation à l'instruction des projets et suivi administratif des conventions de recherche.
- Suivi de la thématique du whale-watching : membre du comité annuel d'évaluation de la distinction High Quality Whale-Watching® et participation au réseau national sur le whale-watching.
- Organisation du Comité national du Sanctuaire Pelagos, événement annuel de la Partie française.
- Communication sur les avancées et résultats via le rapport d'activité, le bulletin Pelagos, les réseaux sociaux et le site internet.

Missions opportunistes supplémentaires :

- Montage de marchés publics et projets.
- Peut être amené à présenter et représenter le Parc national / Sanctuaire Pelagos lors de colloques, conférences ou manifestations.

L'assistant du service est chargé de :

- Gestion budgétaire du service : construction du budget prévisionnel, suivi des engagements et des dépenses, relations étroites avec le service financier du Parc national de Port-Cros.
- Suivi administratif des dossiers (conventions et marchés publics) en lien avec les référents du service.
- Suivi et mise en place d'outils de pilotage stratégiques pour optimisation et bon fonctionnement du service
- Participation à l'animation du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros : planification et organisation des réunions du Conseil scientifique et de son Bureau et rédaction des comptes-rendus.
- Pilotage de l'édition annuelle et la valorisation des *Scientific reports of Port-Cros national Park*.

Les missions pourront évoluer selon les besoins du service et de l'établissement.

PROFIL DU CANDIDAT – COMPETENCES REQUISES

Qualifications requises :

Bac+3.

Permis B

Savoirs, connaissances :

- Connaissance et intérêt pour le domaine de la préservation de l'environnement et plus particulièrement des mammifères marins
- Fonctionnement et organisation du Parc national de Port-Cros et du Sanctuaire Pelagos
- Maîtrise des outils de bureautique
- Maîtrise des outils de communication conventionnels et nouvelles technologies
- Parler anglais serait un plus (pour la participation au groupe de travail international)

Savoir-faire, aptitudes :

- Bonne expression écrite et orale
- Techniques rédactionnelles (comptes rendus, notes, documents de présentation, synthèses)
- Traitement des demandes diverses (accueil, appels téléphoniques, courriels)

Savoir-être, attitudes :

- Capacité à animer un réseau.
- Disposition au travail en équipe
- Autonomie
- Sens de l'organisation et de la synthèse
- Réactivité
- Bon relationnel
- Dynamisme
- Créativité
- Anticipation
- Polyvalence
- Avoir le sens des priorités

MODALITES DE RECRUTEMENT

Les candidatures sont à adresser (CV et une lettre de motivation) à :

recrutement@portcros-parcnational.fr

en précisant dans l'objet : « **Recrutement pour le poste d'animateur du Sanctuaire Pelagos et Assistant du Service Connaissance pour la gestion de la Biodiversité** »

Pour les fonctionnaires, veuillez fournir votre dernier arrêté de situation administrative, vos 3 derniers comptes-rendus d'entretiens professionnels.

Pour tous les candidats veuillez fournir une fiche financière à jour établie par votre bureau de gestion faisant apparaître les différents éléments de rémunération.

Poste vacant au 1^{er} juillet 2026

Date limite de candidature : 14/05/2026

CONTACTS

Renseignements concernant les démarches administratives :

Mme Aurélia Goffe, responsable du pôle ressources humaines
04 94 12 89 05

Renseignements sur le poste :

M. Alain Barcelo, chef du service CGB
alain.barcelo@portcros-parcnational.fr